



Préambule

L'UES constituée des sociétés ITS Services, ITS Integra, ITS Ibelem, ITS Eugena et Thémis Conseil s'engage à devenir acteur du changement. A cet effet, l'UES déploie une **politique RSE** qui vient s'imbriquer dans le **système de management intégré** mis en place. L'UES adhère aux 10 principes énoncés par le **Pacte Mondial des Nations Unies** depuis 2009 et évalue sa performance RSE à travers la **notation Ecovadis**.

La présente « **Charte d'Achats Responsables** », à destination des fournisseurs de biens et services et des sous-traitants, mais aussi à destination des autres parties prenantes, y compris les clients, a pour but de les **impliquer** dans sa politique RSE.

La charte définit les **principes** à prendre en considération mutuellement en termes d'engagement :

- éthique,
- économique,
- sociétal,
- social,
- environnemental,
- sécurité des SI.

Ces engagements vont permettre de promouvoir les principes du développement durable et d'assurer le respect de la loi sur les questions de droits de l'Homme, de santé et sécurité des salariés, des conditions de travail, de préservation de l'environnement et du comportement éthique.

Les parties prenantes s'engagent à prendre connaissance des politiques en vigueur au sein de l'UES et à œuvrer dans une démarche commune pour identifier les points critiques de la chaîne d'approvisionnement au regard des engagements RSE de chacune des parties. Ainsi, les parties détermineront et mèneront ensemble des actions concrètes pour corriger et/ou améliorer leur positionnement au regard des obligations légales et des bonnes pratiques RSE et sécurité du SI.

La présente « **Charte d'Achats Responsables** » démontre le respect de la chaîne d'approvisionnement vis-à-vis de l'humain et de l'environnement dans son sens le plus général, et est communiquée à tous les fournisseurs de l'UES.

Jean-Michel Bénard Président Directeur Général ITS Group



Philippe Sauvé
Directeur Administratif & Financier
ITS Group



Nos engagements

L'UES prend des engagements forts en termes d'achats responsables selon les principes suivants :



 Réfléchir sur les modes de consommation pour redimensionner les besoins, en prenant en considération le cycle de vie du produit



 Choisir l'offre économique la plus avantageuse en prenant en compte des critères environnementaux



 Etablir une évaluation des fournisseurs prenant en compte le respect des principes et des piliers de la RSE



Sensibiliser les parties prenantes



 Respecter la réglementation applicable à la protection de l'environnement et des droits de l'homme



 Optimiser les affectations des matériels, des véhicules, et les modes de déplacement

Afin de garantir une chaîne d'approvisionnement respectueuse de l'humain et de l'environnement, l'UES choisit des partenaires affichant une forte stratégie RSE cohérente à ses propres engagements.

Vos engagements

#1 Engagement éthique

 Respecter les lois et les réglementations en vigueur concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la neutralité politique, la libre concurrence, la lutte contre la corruption et la transparence de l'information financière.



#2 Engagement économique

- Respecter le devoir de gouvernance économique pour le bien-être et la croissance.
- Porter l'engagement RSE par le plus haut niveau de management.
- Prendre en compte les intérêts économiques de ses parties prenantes.



#3 Engagement sociétal

- Respecter les normes déontologiques avec ses parties prenantes.
- S'engager à participer au développement local, en tissant des liens forts avec son écosystème.
- Agir en faveur de la cohésion et de la solidarité.

#4 Engagement social

• Respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, auxquels adhère l'UES, afin d'assurer le respect des droits de l'homme, l'équité, la diversité et le dialogue social.



Notamment en ce qui concerne:

- Le travail forcé
- Le travail des enfants
- La santé et de sécurité au travail
- > La discrimination et le harcèlement
- Le handicap et la réinsertion
- L'égalité entre les hommes et les femmes
- Les conditions salariales et de temps de travail

#5 Engagement environnemental



- Respecter la réglementation en vigueur concernant l'environnement et adopter des technologies innovantes et respectueuses de l'environnement.
- Maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement et adopter des bonnes pratiques (analyse du cycle de vie des produits, gestion des déchets, gestion de la consommation énergétique, gestion des émissions de gaz à effet de serre, effets sur la biodiversité...).
- Sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales.



#6 Engagement sécurité des SI

- Respecter les principes de la sécurité des systèmes d'information.
- Disposer d'une politique de classification de l'information afin d'identifier les données confidentielles pour les parties prenantes et mettre en place des mesures appropriées pour garantir leur protection en matière de disponibilité, confidentialité et intégrité.

Adhésion et non-respect

La présente Charte est communiquée au fournisseur ou sous-traitant lors de la transaction avec les éléments contractuels. L'adhésion à cette Charte est confirmée par signature manuelle ou électronique, après une prise de connaissance et un accord sur les engagements qu'elle implique.

L'UES se réserve le droit d'effectuer des évaluations de la performance RSE de ses parties prenantes.

L'UES se réserve le droit d'effectuer des audits sur les sites de ses fournisseurs en cas de doute sur le respect des engagements de la Charte.

En cas de non-respect d'un ou plusieurs engagements de la Charte, la partie prenante (fournisseur, sous-traitant ou client) devra justifier ce non-respect et renforcer son engagement en mettant en place des mesures correctives.

L'UES se réserve le droit de rompre ses relations contractuelles avec les parties prenantes (fournisseurs, sous-traitants ou clients) ne respectant pas cette charte.

Signature

Pour confirmer votre adhésion à cette Charte, veuillez compléter les informations suivantes et apposer votre signature :

Nom de l'entreprise :

Représentée par (nom et prénom):

Fonction:

Date:

Signature:

Interlocuteur ITS Group

Sarra MAJDOUB

Chargée de missions RSE +33 (0)1 78 89 34 30 smajdoub@itsgroup.com

